

POSTULAT

Offrir des places de cinémas à moitié prix aux retraités biennois à bas revenus.

Le Conseil Municipal est prié, en partenariat avec les propriétaires de cinémas, de prendre des mesures permettant d'offrir des places de cinémas à moitié prix aux aînés, dont les revenus ne dépassent pas à Fr. 2250.

Argument : La plupart des rentiers ne se rendent jamais au cinéma car leur situation financière ne le leur permet pas. Ils restent à la maison et se privent de toute activité culturelle.

Les retraites sont calculées à partir du salaire d'actifs et, bien sûr, les bas salaires donnent de petites retraites. Plus de 15,4 % des retraités ont de faibles ressources financières soit des revenus inférieurs à 2550 frs par mois. L'origine de leurs difficultés financières prennent leur source dans leur passé lié aux circonstances personnelles.

Pour une partie importante des ménages de rentiers, les revenus ont diminué car la part des dépenses fixe, telles que les impôts, les assurances sociales, le loyer et les charges, ont constamment augmenté depuis 1990. L'endettement des rentiers est en nette augmentation beaucoup d'entre eux doivent vivre très modestement.

Les salles des cinémas seront mieux remplies et les retraités auront l'occasion de se rencontrer dans la détente.

Bienne, le 04 juin 2009.

Fatima Simon – Les Verts Bienne